

Plaisir, le 2 novembre 2016

Comité Directeur de la Fédération Française des Échecs**Scrutin électronique (votes 2016-01, 2016-02, 2016-03)****RELEVÉ DE DÉCISIONS**

Réuni le 4 octobre 2016, le Bureau Fédéral a décidé de soumettre trois questions au vote électronique par mail du Comité Directeur, conformément à l'article 7.1.3 du règlement intérieur de la FFE :

Vote 2016-01 (du 24 au 26 octobre 2016) : « Approuvez-vous la demande de dérogation de l'Échiquier Dieppois pour organiser le Festival International de Dieppe du 20 au 27 août 2017, susceptible de se dérouler pendant le championnat de France 2017 ? »

Oui : 13 Non : 1 Abstention : 0

Vote 2016-02 (du 24 au 26 octobre 2016) : « Approuvez-vous la demande du Bureau Fédéral de pouvoir accorder des dérogations pour l'organisation de tournois homologués, susceptibles de se dérouler pendant le championnat de France 2017, à condition qu'ils soient prévus aux "mêmes dates" qu'en 2016 ? »

Oui : 11 Non : 1 Abstention : 2

Vote 2016-03 (du 27 au 31 octobre 2016) : « Approuvez-vous le projet de transfert du siège fédéral à l'adresse suivante: Quartier Des Sept Mares, 78990 Élancourt ? »

Oui : 4 **Non : 13** Abstention : 0



Stéphane ESCAFRE
Président de la FFE



Didier FRETTEL
Secrétaire Général de la FFE